

TRANSPORTS :

Fin Août, la CGT avait demandé à la Direction de la PIC d'organiser une réunion avec l'ensemble des transporteurs (RATP, VEOLIA, etc...) suite aux difficultés rencontrées pendant les vacances scolaires.

Une réunion préparatoire a eu lieu entre les Organisations Syndicales présentes (CGT et CFTD) et la Direction de la PIC. Depuis, plus rien !

Les problèmes s'amoncellent. De nombreux agents signalent chaque semaine qu'il est parfois difficile de se rendre sur le site pour travailler et encore plus compliqué d'en repartir pour rentrer chez soi.

Il est urgent de résorber les problèmes récurrents et de prendre des mesures pour éviter que comme chaque année, des retards voire des suppressions de bus soient constatés pour les fêtes.



ENFANTS DES POSTIERS DE LA PIC

Pour information, la responsable communication a annoncé qu'il n'y aurait pas de cirque cette année mais des chèques cadeaux pour les enfants.



Nous l'avons réclamé l'an dernier.

NOEL, NOUVEL AN

Comme chaque année, nous avons demandé que chaque agent puisse bénéficier d'un des 2 week-ends et que les agents contraints de travailler les veilles de fêtes puissent bénéficier de départs anticipés et ceux travaillant le 25 décembre ou le 1^{er} janvier au soir puissent bénéficier d'arrivées plus tardives.

Force est de constater qu'à quelques jours de ces fêtes la direction locale ne nous répond que par un laconique :

Une étude est en cours sur les aménagements des samedis concernés.

Cette situation est intolérable et ne permet pas à des agents déjà contraints de travailler des veilles ou des jours de fêtes de s'organiser, de préparer, de participer convenablement à ces festivités.



POSTAUX DE PARIS

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



Paris, le 7 Décembre 2011

SECTION DE PIC PARIS NORD

AUGMENTATION DES SALAIRES : UNE NÉCESSITÉ POUR LES POSTIERS DE LA PIC

Le gouvernement, le patronat prennent comme prétexte la dette, la crise pour faire pression sur les salaires et remettre en question tous les acquis sociaux.

Répondant aux injonctions des traités européens au service du capital ils veulent faire payer aux travailleurs leur crise en mettant en place une politique d'austérité.

Comme nous ne cessons de le répéter cette crise n'est pas celle des salariés, ce n'est pas à eux à la payer.

C'est dans ce contexte qu'ont débuté le 10 novembre 2011 les négociations salariales à la poste.

Pour répondre à l'augmentation du coût de la vie l'augmentation du salaire des postiers est devenue une priorité.

Contrairement à ce que nos dirigeants voudraient nous faire croire cela est possible l'argent existe pour augmenter nos salaires (3,5 milliards d'euros de bénéfices pour la poste ces 5 dernières années ; 550 millions d'euros de bénéfices en 2010).

Ces mêmes dirigeants, qui refusent d'augmenter les salaires des postiers, se sont octroyé des hausses de salaire de 14 %.

Les salaires des fonctionnaires sont toujours gelés.

A ce jour les propositions faites par la Poste d'augmentation des salaires des contractuels classe I et II sont de 1,6 % en 2012 (0,6% au 1^{er} avril ; 0,7 au 1^{er} septembre ; 0,3% au 1^{er} décembre).

C'est une véritable provocation ce n'est même pas au niveau de la revalorisation du SMIC de 2,1% au 1^{er} décembre 2011 (effet mécanique suite à une inflation qui a atteint 2,3% en octobre 2011).

Construisons ensemble le Syndicat du 3^{ème} Millénaire

Bulletin d'Adhésion

**Je soussigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex**

Mme Mlle Mr NOM _____ Prénom _____
Adresse (1) _____

Adresse Mail : _____
Bureau, Centre, Filiale, Entreprise privée (2) : _____
Poste Télécom Filiale Opérateur privé

Grade Reclassement _____ ou Grade Requalification _____ Classe _____ Niveau _____
Fonction _____ Indice _____

Contractuel de droit public : Grade _____ Contractuel de droit privé : Grade _____ Classe _____ Niveau _____
N° de Sécurité Sociale : _____

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : _____ jour _____ mois _____ année _____
A _____, le _____ Signature : _____

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI NON
Je désire participer à un stage d'accueil OUI NON

Porter une croix si nécessaire

(1) Adresse où vous désirez recevoir le Journal Fédéral Servi Gratuitement aux Adhérents - (2) Rayer la mention inutile

Codifications
(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Dept :

Bureau :

Grade :

Poste

Télécom

Catégorie :

- SG
- DAT
- Cial Gest
- Technique
- Cadres
- Retraités
- CFA/CFC/CPA
- DOM

La CGT appelle l'ensemble des postiers fonctionnaires et contractuels à agir en matière de salaires, à peser sur les négociations en cours en signant massivement la pétition.

D'ores et déjà 256 agents de la PIC Paris Nord l'ont signé.



Quelques informations et remarques de la section CGT suite à la bilatérale du 24 novembre 2011 et à la plénière du 01 décembre 2011.

**La nouvelle direction enfin au complet nous a écouté, mais elle devra nous entendre...
Encore faut-il que les paroles dites au 1er étage deviennent des actes au rez de chaussée.**

BUDGET VIE AU TRAVAIL

Le siège a décidé d'allouer à toutes les PIC une somme (21050 euros pour Gonesse) à dépenser très rapidement avant le 31 décembre et seulement dans le cadre du travail.



La direction a donc proposé d'offrir le repas de Noël à tous les agents de la PIC (4000 euros).

Pourquoi pas ?

Le reste porterait sur un fauteuil de massage au cabinet médical (3000 euros).....

Et pour les nuiteux ?

Du mobilier, des fauteuils, relaxants seraient ajoutés dans les salles de repos.

Pour la CGT, en cette période, il aurait été préférable comme le souhaite la plupart des agents de distribuer des chèques cadeaux à tous les agents de la PIC.

La direction a refusé parce qu'il y aurait des contraintes !!!!!

Le sommet sur le RAC accouche d'une souris



Le 25 novembre une réunion d'étude sur la pénibilité du travail au RAC et du poids des BACS s'est tenue à la PIC Paris Nord.

Participaient à cette réunion : le médecin de prévention, l'animateur de prévention, le responsable production, les 3 responsables traitement.

La seule mesure concrète retenue : plus de peignage de BACS sur le RAC (pour éviter les douleurs cervicales).

Si une telle mesure est positive on est loin de régler le problème de fond sur ce chantier.

La pénibilité sur ce chantier est due au poids des BACS et au poids total cumulé soulevé par agent sur une vacation suite au manque d'effectifs sur ce chantier. Tant que ces 2 problématiques ne seront pas résolues, le travail au RAC restera pénible et continuera à être source de TMS.

La CGT va continuer à exiger avec le personnel travaillant sur ce chantier que des mesures concrètes soient prises pour faire diminuer le poids des BACS et la charge par agent.

Demandes d'Explications

La CGT a constaté que le nombre de demandes d'explications dues à des problèmes d'orga du travail avait tendance à augmenter ces derniers temps sur la PIC Paris Nord. Certains postes demandant plus de responsabilité (cabine, agents de quai, pilotes machines, etc...) sont particulièrement exposés.

Des agents pas toujours formés subissent des pressions. Ce n'est pas la politique du bâton qui permettra d'améliorer les résultats de la PIC, mais bien une meilleure ORGA, des effectifs suffisants, une meilleure politique de formation ainsi qu'une véritable reconnaissance du travail effectué.

Si cette politique répressive devait continuer et se substituer au dialogue social nécessaire entre agents et encadrants, la CGT saurait prendre ses responsabilités avec l'ensemble du Personnel.

PROMOTION

La CGT n'a cessé depuis 2008 de revendiquer plus de promotions et ce dans tous les grades.

A la PIC à chaque fois il y a eu plus de promus que prévu.

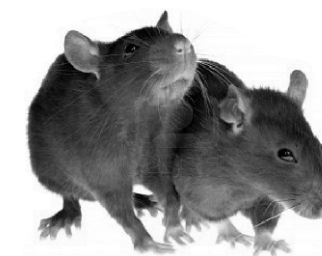
Cette année la Direction proposait des RAP seulement sur certaines brigades ou horaires. A force de contester cette mesure discriminatoire la Direction locale a cédé. Lors de la bilatérale du 24 novembre Mme FOUCAULT a annoncé la suppression de cette mesure pour la RAP de I-2 à I-3.

Il faut maintenant que cette mesure soit étendue à toutes les RAP quel que soit le grade.

De plus la CGT continue à exiger plus de transparence dans le processus RAP à la PIC Paris Nord et dans l'affichage des promus.



Affaire à suivre.....



PROLIFERATION DE RATS SUR LE SITE DE LA PIC

Faisant suite au problème des moustiques, depuis la fin de l'été des rats en grand nombre ont envahi les parkings de la PIC Paris Nord et les espaces de vie extérieurs.

La CGT continue d'ailleurs à demander des compensations pour les agents pour les nuisances subies durant la période estivale.

Malgré les mesures prises en terme de sécurisation des poubelles du restaurant administratif, et des opérations de dératisation, les agents de la PIC nous signalent qu'ils ont l'impression que le nombre de rongeurs ne cesse d'augmenter et qu'ils sont de plus en plus visibles.

Cette situation est inacceptable et ne doit pas perdurer.

La CGT avec l'ensemble du personnel exige que les mesures nécessaires soient prises par La Poste pour remédier à cela.

Il en va de la santé du personnel travaillant sur la PIC.

CONGÉS : LA DIRECTION DE LA PIC REVIENT ENFIN A LA RAISON

Depuis début 2010 contre l'avis des organisations syndicales et du personnel un nouveau tour des congés avait été mis en place.

Pour faire court : rappelons qu'il fallait planifier ses congés un an à l'avance.

A force de rappeler le mécontentement du personnel face à cette mesure, nous avons obtenu gain de cause, on revient à l'ancien système à savoir :

Retour à l'application de l'instruction du 10 mars 1986 en vigueur à la poste avec 3 tours de congés annuels :

**Tour d'été
du 1^{er} juin au 30 septembre**

**Tour d'automne
du 1^{er} octobre au 31 décembre**

**Tour d'hiver printemps
du 1^{er} janvier au 31 mai**

